

Vichy à l'honneur !

PAG



L'étape du mois :

- Parlons : Vichy
- Le saviez-vous ?
- Evénement passé: E-concert
- Les indicateurs du mois
- La minute : Compte professionnel de formation

Evénement passé : E-concert

Durant cette situation sanitaire inédite, Vichy s'organise afin de conserver une offre culturelle variée. En février un concert d'une nouvelle forme est proposé : "Mots d'Amour", le e-concert de la St Valentin.

En ce mois de janvier nous avons le plaisir d'apprendre que les contrats Vichy Culture et Vichy Destinations, les deux organismes qui gèrent les événements vichyssois, sont renouvelés au minimum pour 2 ans.

Cela n'aurait pas été possible sans le professionnalisme des équipes PAG présentes à Vichy.

Parlons : Vichy

Comme on le dit souvent, loin des yeux mais près du coeur !

Nous n'oublions pas de parler de nos collaborateurs situés aux quatre coins de la France, comme à Vichy.

Chaque année, à Vichy c'est une quinzaine d'agents PAG qui sont mobilisés pour répondre aux besoins permanents du Centre Commercial *Les 4 Chemins* situé en plein centre-ville.

Le saviez-vous ?

Tous les ans, le Second Empire revit le temps d'un week-end avec *Vichy fête Napoléon III*.

Une grande fête historique mêlant reconstitutions, musique, danse, gastronomie, élégance, et beaucoup d'autres surprises. La sécurité de cet événement, organisé par Vichy Destinations, est confié aux équipes PAG Sécurité.

En janvier, le nombre d'agents PAG Sécurité présent à Vichy représente environ 5% de la masse salariale.

Et du côté des indicateurs ?

PAG | Accueil
NOS MÉTIERS, VOTRE SÉRÉNITÉ



145 salariés

PAG | Sécurité
NOS MÉTIERS, VOTRE SÉRÉNITÉ



295 salariés

En janvier 2021, vous étiez...

98%



Taux d'acceptation des
indisponibilités et congés en 2020



93%

39



sites

Et vous êtes intervenus sur...



109

sites

La minute : Compte Personnel de Formation (CPF)

Qu'est-ce-que le CPF ?

Le CPF permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Ce compte est crédité en euros chaque année.

- A hauteur de 500 euros par an pour les salariés à temps complet et pour les salariés à temps partiel, dont le temps de travail est compris entre 50 % à 100 % d'un temps complet
- Une proratisation est effectuée pour les salariés dont le temps partiel est inférieur à 50 % d'un temps complet.

Chaque euro est acquis dans le but de financer les formations tout au long de la vie professionnelle. Ils ne sont pas utilisables autrement. Ils peuvent être acquis dans la limite de 5 000 euros.

Lorsque votre compte est débité afin de financer une formation, vous continuez à accumuler des euros.

Rendez-vous le mois prochain !

